

# **Département de Seine et Marne**

## **Commune de Varreddes**

### **Compte rendu de la séance du 16 février 2016**

L'an deux mille seize et le seize février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 10 février 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Monsieur DENIS Sébastien, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoirs : Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana par Monsieur MENIL Jean-Pierre

Absents : Madame DIMITROPOULOS Marie-José, Monsieur WAWER Philippe, Madame MILO Zahra, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur BLAISON Laurent

Secrétaire de séance : Maurice-Olivier VANDEVOORDE

#### **1) Demande de subventions pour l'extension de la cantine**

Monsieur le Maire présente le projet d'agrandissement de la cantine établi par Monsieur MIGDA, architecte. Il porte sur le doublement de surface de la salle de restauration, la création de sanitaires supplémentaires et l'agrandissement de l'office. Le coût estimatif cette opération est de 282 650.97 € H.T.

Il propose au conseil municipal de solliciter plusieurs subventions pour la réalisation de ce projet à savoir :

- ~ la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) subvention de l'Etat de 60 % sur la base d'un plafonnement de 110 00.000 €
- ~ le Fonds d'Equipement Rural (FER) mis en place par le Conseil Départemental, subvention de 50 % sur la base d'un plafonnement de 100 00.000 €
- ~ la réserve parlementaire du député, subvention de 6000.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'extension de la cantine scolaire et décide de solliciter les trois subventions telles que précédemment définies.

#### **2) Achat de terrains**

Monsieur le Maire explique que la délibération du 24 novembre 2015 relative à l'achat de la parcelle cadastrée section H numéro 50, lieudit "La Vallée" comporte une erreur sur la surface du terrain et invite le conseil municipal à délibérer de nouveau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acheter au prix de 21 640.00 € la parcelle cadastrée section H n° 50 d'une surface de 5 ares 41

En complément de l'achat de la parcelle cadastrée section H n°50, Monsieur le Maire propose également d'acheter la parcelle cadastrée section H n° 52 d'une surface de 1 are 38 centiares qui la joute. Le propriétaire de cette parcelle accepte de la vendre au prix de 5 520 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet achat.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal souhaiterait également acquérir une troisième parcelle cadastrée section H n° 51 d'une surface de 75 centiares, mitoyenne des deux précédentes, propriété de plusieurs personnes. Il charge le notaire de les contacter.

### **3) Promesse de vente avec la SNCF**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la vente à SNCF Réseau, de parcelles appartenant à la commune, suite à la construction de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne, n'a jamais été finalisée. Il présente les promesses de vente pour les différentes parcelles, d'une surface globale de 34 ares 96 centiares, pour les montants de 2 366.91 € et 19.11 € et les bulletins de règlement d'indemnités pour 938.44 € et 7.58 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces documents.

D'autre part, la SNCF a acquis certains terrains, d'une surface globale de 1 hectare 18 ares 24 centiares, dont elle n'a plus l'usage et propose de les rétrocéder à la commune moyennant un euro symbolique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la promesse de vente synallagmatique actant cette transaction.

### **4) Contrat de télésurveillance du local technique**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un contrat de télésurveillance établi par PILES pour le local technique Chemin des Cardennes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de contrat faite, pour l'année 2016, par selon les conditions suivantes :

- abonnement annuel : 650.00 € H.T.
- intervention : 75.00 € H.T.
- tarif horaire maître chien : 25.00 € H.T.

### **5) Convention avec le Centre de Gestion Pôle carrière**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention proposée par le pôle carrière du centre de Gestion. Ce service propose une aide et des conseils aux collectivités en matière de statut, gestion de carrières des agents, retraite.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention pour l'année 2016.

### **6) Suppression de postes**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de supprimer :

~ un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet qui était occupé par un agent parti en retraite

~ un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à raison de 15 heures hebdomadaires qui était occupé par un agent qui a démissionné.

Il précise que le Comité Technique constitué auprès du Centre de Gestion a émis un avis favorable à ces suppressions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces deux suppressions.

### **7) Affaires diverses**

Afin de bénéficier de subventions, le syndicat intercommunal des eaux et assainissement de Germigny-L'Évêque et Varredes a l'obligation de produire un certain nombre de documents et notamment le zonage d'assainissement des eaux pluviales des communes membres. Cette

étude n'a jamais été réalisée et le syndicat se propose de la réaliser pour le compte des communes en prenant à sa charge son coût financier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de confier audit syndicat la maîtrise d'ouvrage de cette étude.

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion qu'il a eu avec les services de La Poste. Il lui a été précisé, que malgré la restructuration actuelle, il n'était nullement question de fermer le bureau de poste de Varredes, contrairement à certaines rumeurs qui circulent dans la commune. D'ailleurs, des travaux de rénovation sont prévus.

Monsieur le Maire indique qu'il a fait une demande d'installation de distributeur automatique de billets.

Monsieur le Maire informe que deux agents techniques vont être en stage de formation CACES pour l'utilisation du tracteur et de la tondeuse autopotée. Le coût de ces formations est de 3 324.00 € T.T.C.

Lors de la réunion publique du 21 janvier 2016, les bailleurs sociaux ont présenté leurs projets de constructions de logements sociaux sur notre commune. Les inscriptions de peuvent être effectuées que sur le site suivant : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Suite à l'assemblée générale de la section bibliothèque de l'association Sports et Loisirs, Monsieur le Maire insiste sur leur difficulté à trouver des bénévoles pour assurer les permanences d'ouverture et pour effectuer des animations. Il invite les bonnes volontés à se rapprocher de cette association.

Monsieur le Maire indique que la police municipale intercommunale a effectué plus de 160 vacations au cours de l'année 2015.

Séance levée à 21 heures 55.